

Correspondance

ME 1882 page 338

Bien cher frère,

... Je suis loin d'avoir trouvé une solution du sujet traité à la page 124 du *Messenger évangélique* de 1882 [[Les «si» dans l'écriture le n°9](#)]. Je voudrais vous demander une explication plus à la portée des chrétiens en général. J'avais cru que les «si» dont il est question, étaient seulement pour ceux qui ont la vie éternelle et qu'il s'agissait seulement du gouvernement de Dieu envers ses enfants, mais je n'y comprends plus rien du moment qu'il s'agit de perdre le ciel. A la page 126, on lit: «Je perds le ciel;» à la page 128: «Elles ne périront jamais». Voilà, il me semble, les deux extrêmes de cet important sujet, et c'est ce qui se trouve entre ces deux extrêmes qui est pour moi un mystère dont je n'ai su découvrir l'explication... Je vous expose ma difficulté; vous jugerez s'il vaut la peine d'y répondre.

D.L.

Réponse

1° L'auteur établit que dans la rédemption, qui ne dépend que des conseils de Dieu, qui est une oeuvre parfaite accomplie une fois pour toutes pour le croyant, qui ne dépend point de nous, où notre responsabilité n'a rien à faire, *il n'y a pas de «si»*.

2° Les rachetés (qui ne peuvent périr) (Jean 10), bien qu'ils puissent manquer et être détournés, égarés par l'ennemi, ont cependant, selon les voies de Dieu, à fournir leur course dans le désert, sous le gouvernement de Dieu. Là viennent les «si», parce qu'il s'agit de responsabilité. Ils ont à marcher selon la relation dans laquelle ils se trouvent. Les soins de Dieu ne manquent pas, sa fidélité nous garde, sa puissance nous soutient. Mais il faut travailler à *son propre* salut avec crainte et tremblement. Toutefois Dieu fait arriver finalement les siens au but. Quant à la masse incrédule des chrétiens de profession, elle se trouve bien aussi dans le désert, sous la responsabilité de sa profession, mais elle y périt. Tous, les professants, croyants ou non croyants, nous sommes sous cette responsabilité; de là les «si».

3° Il y a des personnes qui mêlent ensemble la rédemption, — ce qui assure parfaitement la position du croyant devant Dieu, — avec leur marche, et qui font dépendre leur sécurité de leur état. C'est à celles-là que s'applique la phrase de la page 126. «Si je mêle cela etc.». L'auteur raisonne au point de vue de ces personnes qui — tandis que la rédemption est un fait accompli, qui place le croyant en parfaite sécurité devant Dieu — remettent tout en question, en faisant dépendre leur acceptation de leur marche, et qui, par conséquent, estiment pouvoir perdre le ciel. Mais *cela* «je perds le ciel» n'est pas une assertion de l'auteur.

Ce sont ces mêmes personnes dont l'auteur parle à la page 130. «On trouve etc.» (*).

(*) Nous renvoyons encore nos lecteurs au même sujet, traité page 178 de l'année 1879. [[Les «si» n°18 du ME 1879](#)]